

Procès-verbal

Séance du conseil de la ville de Macamic tenue le 28 mai 2007, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, les conseillères et les conseillers suivants : Denise Dubois, Dianne Duchesne, Éric Poiré, Rock Morin et Marc Frappier. Étaient également présents le directeur général et secrétaire-trésorier, Denis Bédard et la secrétaire-trésorière adjointe, Nicole Bouffard.

Absent : Yvan Verville

1. Ouverture de la session par le maire, Daniel Rancourt.

2007-05-084

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation des comptes à payer :
 - a) Rapport des comptes à payer :
 - Liste au montant de 47 422,09 \$
4. Période de questions;
5. Représentant au congrès FQM;
6. Quittance hypothèque légale – Monsieur Ghislain Allard;
7. Société immobilière du Québec – Garage municipal;
8. Demande de la Fabrique Saint-Jean de Macamic;
9. Demande d'appui – Madame Stéphanie Fortin;
10. Demande d'appui – École Le Séjour;
11. Dossier Fortin-les-Berges;
12. Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux;
13. Rapport des comités;
14. Questions diverses :
 - a) Félicitations pour le Show & Shine
15. Période de questions;
16. Information du directeur général;
17. Levée de l'assemblée.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Le point 16 n'a été que discuté aucune décision ne s'y rattache.

2007-05-085

3. APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Marc Frappier et résolu :

QUE : Les items suivants soient acceptés :

- a) Rapport des comptes à payer :
 - Liste au montant de 47 422,09 \$;

Adoptée à l'unanimité.

4. **Période de questions**

Aucune question.

2007-05-086

5. **REPRÉSENTANT AU CONGRÈS FQM**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE : Le conseiller Éric Poiré ainsi que le directeur général, Denis Bédard se rendent au congrès de la FQM qui se déroulera du 27 au 29 septembre prochain à Québec. Les dépenses seront remboursées sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité.

2007-05-087

6. **QUITTANCE HYPOTHÈQUE LÉGALE – M. GHISLAIN ALLARD**

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu:

QUE: La Ville de Macamic radie l'inscription de l'hypothèque légale contre Ghislain Allard, en date du 28 juin 1999, dont copie a été inscrite au Livre foncier de la circonscription foncière d'Abitibi, le 6 juillet 1999 sous le numéro 354 855.

QUE: Le directeur général, Denis Bédard ou une des secrétaires-trésorières adjointes, Joëlle Rancourt ou Nicole Bouffard soient autorisés à signer tous les documents requis et nécessaires à l'exécution de la présente.

Adoptée à l'unanimité.

2007-05-088

7. **BAIL AVEC LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC**

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : La Ville de Macamic accepte de conclure un bail avec la Société Immobilière du Québec pour la location à long terme de locaux étant situés au 123, 2^e Rue Ouest à Macamic;

QUE : Ce bail sera d'une durée de 10 ans avec deux options de renouvellement de dix ans, aux conditions qui seront stipulées dans cedit bail, pour les immeubles 005 (entrepôt) et 006 (garage) d'une superficie de 949,57 m². De plus, le bail autorisera l'utilisation spécifique de stationnement et d'emplacement d'entreposage.

QUE: Le directeur général, Denis Bédard ou une des secrétaires-trésorières adjointes, Joëlle Rancourt ou Nicole Bouffard soient autorisés à signer tous les documents requis et nécessaires à l'exécution de la présente.

Adoptée à l'unanimité.

2007-05-089

APPELS D'OFFRE POUR VENTE DES DEUX GARAGES MUNICIPAUX

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : Des appels d'offre soient effectués pour la vente des propriétés suivantes :

- Garage municipal situé au 14, 7^e Avenue Est
- Garage municipal situé au 492, Route 101

Adoptée à l'unanimité.

2007-05-090

8 DEMANDE DE LA FABRIQUE SAINT-JEAN DE MACAMIC

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE : La Ville de Macamic autorise la Fabrique Saint-Jean de Macamic à utiliser une des voies publiques de la rue Principale à partir de la 7^e Avenue à la 6^e Avenue et la 6^e Avenue Ouest, pour leurs activités du 10 juin prochain. La sécurité sera assurée par les pompiers volontaires.

Adoptée à l'unanimité.

2007-05-091

9. APPUI – MME STÉPHANIE FORTIN

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : La Ville de Macamic appuie madame Stéphanie Fortin dans ses démarches auprès du ministre Couillard afin que chaque hôpital puisse bénéficier des services d'un anesthésiste.

Adoptée à l'unanimité.

2007-05-092

10. **APPUI – ÉCOLE LE SÉJOUR (GALA MÉRITAS)**

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE : La Ville de Macamic octroie une commandite pour le Gala Méritas du Séjour 2006-2007, et ce, au montant de 200 \$.

Adoptée à l'unanimité.

2007-05-093

11. **DOSSIER FORTIN-LES-BERGES**

Il est proposé par le conseiller Marc Frappier, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE : La Ville de Macamic entérine la proposition du Comité Fortin-les-Berges quant au prix et conditions exigés lors de la vente des terrains.

Adoptée à l'unanimité.

2007-05-094

12. **FONDS DE MISE EN VALEUR DES LOTS INTRAMUNICIPAUX**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE : La Ville de Macamic souhaite que la subvention du projet FONDS-07-22 de la Corporation de développement de Macamic au montant de 3 240 \$ soit accordée et qu'une subvention de 16 760 \$ soit accordée au projet FONDS-07-16 de Ville de Macamic, pour un total de 20 000 \$ tel qu'autorisé à l'article 14.3 du Règlement relatif au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux.

Adoptée à l'unanimité.

13. **Rapport des comités**

La conseillère Dianne Duchesne fait une intervention concernant la Corporation du Transport adapté.

14. **Questions diverses**

2007-05-095

a) **FÉLICITATIONS – SHOW & SHINE**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Marc Frappier et résolu :

QUE : La Ville de Macamic adresse des félicitations aux membres du Club Lions de Macamic qui, par leur excellent et immense travail, ont fait un succès du Show & Shine, édition 2007.

Adoptée à l'unanimité.

15. **Période de questions**

Aucune question.

Certificat de crédits

Je, soussignée, secrétaire-trésorière adjointe, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants dans le budget d'opération ou les réserves pour les dépenses décrites dans la résolution numéro 2007-05-092.

Nicole Bouffard
Secrétaire-trésorière adjointe

2007-05-096

17. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et unanimement résolu de lever l'assemblée. Il est 20 h 10.

ADOPTÉ.

Denis Bédard
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Daniel Rancourt
Maire